

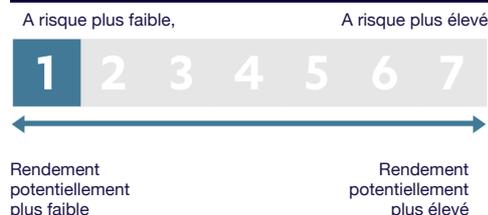
## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 9 832,4107 ( EUR )  
(D) 9 832,63 ( EUR )  
Date de VL et d'actif géré : 28/02/2022  
Actif géré : 15 807,08 ( millions EUR )  
Code ISIN : (C) FR0013067790  
(D) FR0013134723  
Code Bloomberg : (C) BFAUI2C FP  
(D) BFAUI2D FP  
Code Reuters : LP68356092  
Code SEDOL : -  
Indice de référence : 100% €STR CAPITALISE (OIS)  
Type de VL Monétaire : VL variable

## Objectif d'investissement (Source : Amundi)

Obtenir, sur la durée de placement recommandée (entre 1j et 1 mois), une performance supérieure à l'Éster capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euros et en devises, des titres publics ou privés 'de bonne qualité' selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, d'une part, à des titres bénéficiant de l'une des deux meilleures notations court terme déterminées par chacune des agences de notation reconnues, émis par des entités privées et, d'autre part, à des titres bénéficiant d'une notation investment grade émis par des entités publiques.

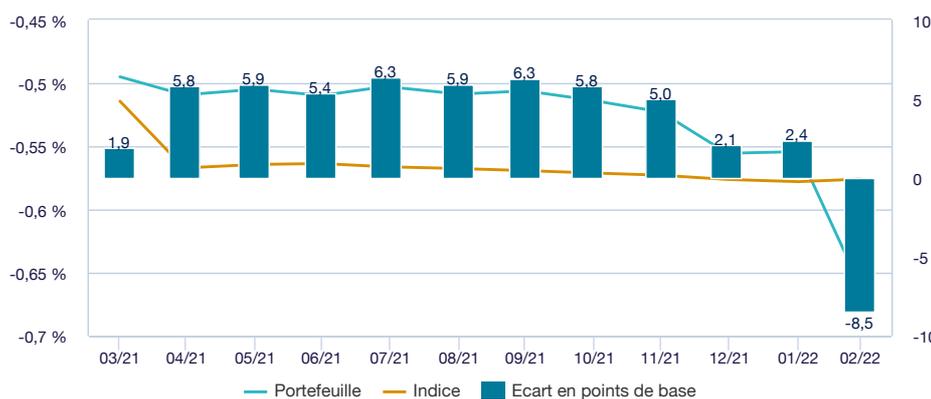
## Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Amundi)



Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Fonds non garanti en capital

## Performances (Source : Fund Admin)



## Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	30/12/2021	31/01/2022	30/11/2021	28/02/2021	28/02/2019	28/02/2017	04/02/2016
Portefeuille	-0,60%	-0,66%	-0,59%	-0,53%	-0,42%	-0,34%	-0,28%
Indice	-0,58%	-0,58%	-0,58%	-0,57%	-0,48%	-0,44%	-0,42%
Ecart	-0,03%	-0,08%	-0,01%	0,04%	0,07%	0,09%	0,14%

## Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	-0,51%	-0,42%	-0,26%	-0,28%	-0,14%
Indice	-0,56%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%
Ecart	0,04%	0,05%	0,13%	0,08%	0,22%

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

## WAM et WAL (en jours, source : Amundi)

	WAM *	WAL **
28/02/2022	53	138
31/01/2022	53	127
31/12/2021	63	136
30/11/2021	61	125
29/10/2021	68	124
30/09/2021	62	120
31/08/2021	56	102
30/07/2021	57	100
30/06/2021	65	111
31/05/2021	67	117
30/04/2021	67	114
31/03/2021	62	111

\*\* WAL (Weighted Average Life) : Durée de vie moyenne pondérée (DVMP) exprimée en nombre de jours

\* WAM (Weighted Average Maturity) : Maturité moyenne pondérée (MMP) exprimée en nombre de jours

## Volatilité (Source : Amundi)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,01%	0,02%	0,02%
Volatilité de l'indice	0,00%	0,01%	0,01%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

## Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité *	0,15
Note moyenne	A+
Nombre de lignes	363
Nombre d'émetteurs	143

\* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

## MONÉTAIRE STANDARD



Pascal Noaillon

Gérant de portefeuille



Jalila Aziki

Gérante de portefeuille

## Commentaire de gestion

Les tensions diplomatiques et géopolitiques latentes à l'Est de l'Europe ont cédé le pas à une guerre d'invasion de l'Ukraine lancée par V. Poutine le 24 février. Si une grande partie des observateurs s'attendaient à une reddition rapide de Kiev, l'offensive initiale se heurte à une résistance ukrainienne acharnée. Majoritairement condamnée par la communauté internationale et unanimement par l'OTAN ainsi que l'Union Européenne, cette invasion a entraîné un lot de sanctions touchant la quasi-totalité des secteurs de l'économie Russe, des restrictions de mouvement et des gels d'actifs de personnes morales et physiques.

Ce choc géopolitique jaillit dans une période qui était jusqu'alors marquée par des anticipations de politique monétaire de plus en plus restrictives tant aux États-Unis qu'en Zone Euro. La conférence de presse de C. Lagarde à la tonalité plus résolue face aux surprises d'inflation et la confirmation de la réduction du volume d'achats d'actifs « pas à pas » suite à laquelle pourrait intervenir une normalisation des taux directeurs a orienté les taux souverains européens à la hausse.

La Présidente de la BCE a réitéré la dépendance des décisions prises aux données observées (sur les prix, les pénuries de main d'œuvre, le retour de l'économie aux plines capacités de production et les contraintes sanitaires). Ces communications se basent sur des publications d'inflation qui ne cessent de surprendre à la hausse. La Zone Euro est majoritairement confrontée à un choc énergétique couplé à des pressions sur les chaînes d'approvisionnement. L'estimation préliminaire du PIB au Q4 2021 de l'Union monétaire s'établit à 0.3% en variation trimestrielle (vs. 2.3% au Q3 2021), portant le profil annuel de croissance à 5.2% en 2021 (vs. -6.5% en 2020).

Le climat incertain, incarné par le changement de paradigme diplomatique et militaire allemand, peut porter un coup à la confiance des entreprises et des ménages déjà fortement impactés par les hausses de prix. Il pourrait de surcroît contraindre les décisions des Banques Centrales lors des meetings de mars à être moins radicales qu'anticipé et retarder la disparition de l'arme budgétaire.

Dans la zone Euro, les taux de swap 1 an sont revenus sur leur niveau de fin janvier à -47.5 bp après un plus haut de -32 bp mi-février

Les spreads des émetteurs sur le marché monétaire ont augmenté sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent désormais des niveaux moyens de Estr +6.9 bp sur les maturités de six mois, et de Estr + 8.7 bp sur les maturités d'un an.

A fin février, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 138 jours, en hausse sur le mois (+11 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 53 jours, stable sur le mois.

Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 19.7% du fonds, en baisse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs Corporates s'établit à 21% fin février, stable sur le mois.

Sur le mois, nous avons peu investi, près de 340 M€, dont 115 M€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ), est de 271 jours, en ligne avec les mois précédents.

## Composition du portefeuille (Source : Amundi)

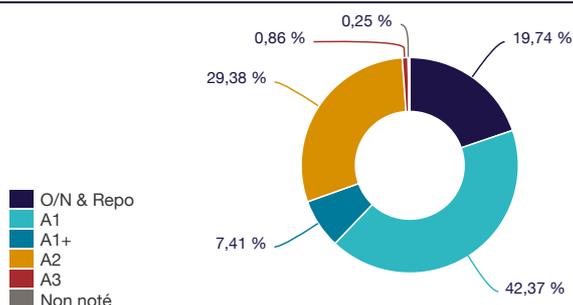
## Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	1,12%	28/10/2022	France	Monétaire	-
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	0,95%	23/11/2022	Suède	Monétaire	-
INTESA SANPAOLO BANK LUX SA	0,93%	14/10/2022	Luxembourg	Monétaire	-
UNICREDIT SPA	0,89%	28/10/2022	Italie	Monétaire	-
BARCLAYS BANK PLC	0,79%	10/11/2022	Royaume-Uni	Monétaire	-
BANK OF AMERICA NA/LDN	0,77%	31/05/2022	Etats-Unis	Monétaire	-
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	0,76%	16/03/2022	France	Monétaire	-
SOCIETE GENERALE	0,70%	02/06/2022	France	Obligations	-
SOCIETE GENERALE	0,68%	02/05/2022	France	Obligations	-
CAISSE CENTRALE CREDIT MUTUEL	0,66%	21/10/2022	France	Monétaire	-

\* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération

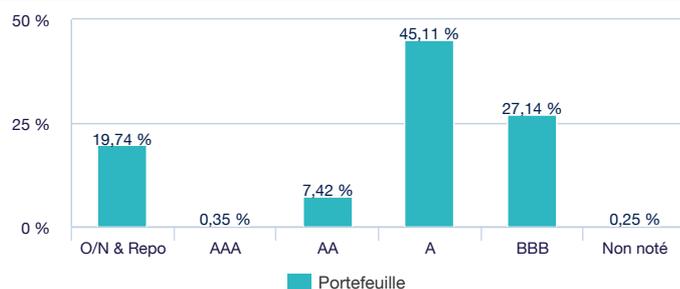
\* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

## Répartition par notations court terme (Source : Amundi) \*



\* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie ni exclusivement, ni mécaniquement sur les notations émises par les agences de notation; elle s'appuie principalement sur l'expertise des équipes de BFT.

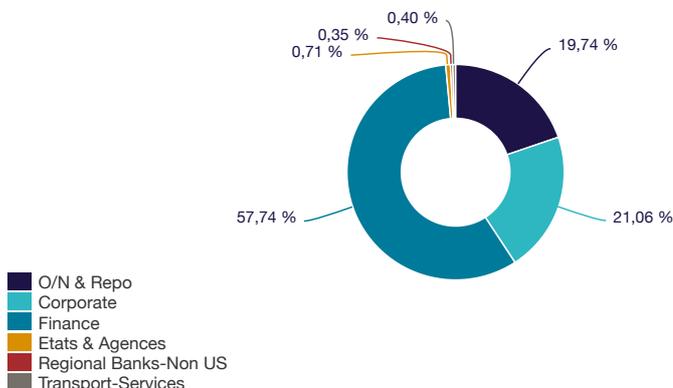
## Répartition par notations long terme (Source : Amundi)



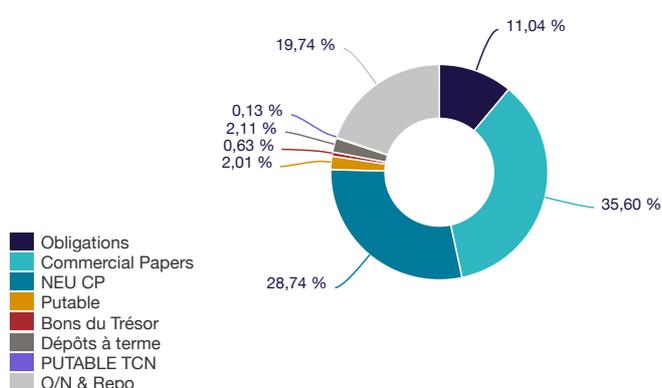
Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie ni exclusivement, ni mécaniquement sur les notations émises par les agences de notation; elle s'appuie principalement sur l'expertise des équipes de BFT.

MONÉTAIRE STANDARD ■

Répartition du portefeuille - Secteurs (Source : Amundi)



Répartition du portefeuille - Types d'instruments (Source : Amundi)



Répartition par maturités (Source : Amundi) \*



\* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

	AAA	AA	AA-	A+	A	A-	BBB+	BBB	BBB-	Non noté	O/N & Repo	Total
<b>0-4 mois</b>	0,35%	0,79%	0,59%	10,66%	3,69%	2,51%	5,63%	8,67%	0,70%	0,18%	19,74%	53,51%
<b>4-12 mois</b>	-	2,65%	3,23%	18,05%	7,77%	0,58%	2,59%	7,05%	0,16%	0,06%	-	42,14%
<b>12-18 mois</b>	-	-	-	0,42%	0,24%	-	0,30%	0,94%	-	-	-	1,90%
<b>18-24 mois</b>	-	-	0,15%	0,29%	0,27%	0,65%	0,81%	0,29%	-	-	-	2,46%
<b>Total</b>	0,35%	3,44%	3,98%	29,41%	11,97%	3,73%	9,33%	16,96%	0,86%	0,25%	19,74%	100%

Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie ni exclusivement, ni mécaniquement sur les notations émises par les agences de notation; elle s'appuie principalement sur l'expertise des équipes de BFT.

## MONÉTAIRE STANDARD ■

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	0-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-2 ans	Total
<b>Zone Euro</b>	<b>6,48%</b>	<b>14,91%</b>	<b>15,40%</b>	<b>21,66%</b>	<b>2,11%</b>	<b>60,57%</b>
<b>Belgique</b>	<b>0,04%</b>	<b>0,30%</b>	-	<b>0,31%</b>	-	<b>0,65%</b>
Corporate	0,04%	0,06%	-	-	-	0,10%
Finance	-	0,24%	-	0,31%	-	0,55%
<b>Finlande</b>	-	<b>0,16%</b>	<b>0,51%</b>	<b>1,40%</b>	-	<b>2,07%</b>
Corporate	-	0,12%	-	-	-	0,12%
Finance	-	0,04%	0,51%	1,40%	-	1,95%
<b>France</b>	<b>3,39%</b>	<b>8,52%</b>	<b>7,08%</b>	<b>13,64%</b>	<b>0,39%</b>	<b>33,01%</b>
Corporate	1,48%	2,00%	0,81%	1,63%	0,24%	6,17%
Finance	1,90%	6,12%	6,27%	12,01%	0,15%	26,44%
Transport-Services	-	0,40%	-	-	-	0,40%
<b>Allemagne</b>	<b>0,24%</b>	<b>0,62%</b>	<b>0,62%</b>	-	<b>0,66%</b>	<b>2,15%</b>
Corporate	0,24%	0,54%	0,62%	-	0,66%	2,07%
Finance	-	0,08%	-	-	-	0,08%
<b>Irlande</b>	<b>0,28%</b>	-	-	<b>0,21%</b>	-	<b>0,49%</b>
Corporate	0,13%	-	-	-	-	0,13%
Finance	0,16%	-	-	0,21%	-	0,37%
<b>Italie</b>	<b>1,63%</b>	<b>3,12%</b>	<b>3,89%</b>	<b>2,36%</b>	<b>0,29%</b>	<b>11,28%</b>
Corporate	0,93%	0,47%	0,52%	-	-	1,92%
Finance	0,70%	2,01%	3,37%	2,36%	0,29%	8,72%
Etats & Agences	-	0,63%	-	-	-	0,63%
<b>Luxembourg</b>	-	<b>0,20%</b>	<b>0,56%</b>	<b>2,06%</b>	<b>0,32%</b>	<b>3,13%</b>
Corporate	-	-	-	-	0,32%	0,32%
Finance	-	0,20%	0,56%	2,06%	-	2,81%
<b>Pays-Bas</b>	<b>0,24%</b>	<b>0,25%</b>	<b>0,78%</b>	<b>0,60%</b>	<b>0,45%</b>	<b>2,32%</b>
Corporate	0,16%	0,09%	0,44%	-	0,45%	1,14%
Finance	0,08%	0,16%	0,34%	0,60%	-	1,17%
<b>Espagne</b>	<b>0,67%</b>	<b>1,74%</b>	<b>1,96%</b>	<b>1,10%</b>	-	<b>5,47%</b>
Corporate	0,67%	0,22%	0,79%	0,84%	-	2,52%
Finance	-	1,44%	1,17%	0,25%	-	2,87%
Etats & Agences	-	0,08%	-	-	-	0,08%
<b>Reste du monde</b>	<b>1,26%</b>	<b>3,04%</b>	<b>4,52%</b>	<b>8,62%</b>	<b>2,24%</b>	<b>19,69%</b>
<b>Australie</b>	<b>0,28%</b>	-	-	<b>0,60%</b>	-	<b>0,87%</b>
Corporate	0,28%	-	-	0,60%	-	0,87%
<b>Canada</b>	-	-	-	<b>0,19%</b>	<b>0,56%</b>	<b>0,75%</b>
Finance	-	-	-	0,19%	0,56%	0,75%
<b>Japon</b>	-	<b>0,29%</b>	<b>0,25%</b>	<b>0,32%</b>	<b>0,42%</b>	<b>1,27%</b>
Corporate	-	0,19%	0,25%	0,13%	0,42%	0,99%
Finance	-	0,09%	-	0,19%	-	0,29%
<b>Jersey</b>	-	<b>0,09%</b>	<b>0,16%</b>	-	-	<b>0,25%</b>
Corporate	-	0,09%	0,16%	-	-	0,25%
<b>Suède</b>	<b>0,48%</b>	<b>0,09%</b>	<b>1,79%</b>	<b>2,44%</b>	<b>0,51%</b>	<b>5,31%</b>
Corporate	-	-	0,67%	0,59%	0,51%	1,77%
Finance	0,48%	0,09%	1,12%	1,84%	-	3,54%
<b>Suisse</b>	-	<b>0,35%</b>	-	<b>1,14%</b>	-	<b>1,48%</b>
Finance	-	-	-	1,14%	-	1,14%
Regional Banks-Non US	-	0,35%	-	-	-	0,35%
<b>Royaume-Uni</b>	<b>0,22%</b>	<b>0,95%</b>	<b>1,24%</b>	<b>3,50%</b>	-	<b>5,92%</b>
Corporate	-	0,08%	-	-	-	0,08%
Finance	0,22%	0,87%	1,24%	3,50%	-	5,83%
<b>Etats-Unis</b>	<b>0,28%</b>	<b>1,27%</b>	<b>1,08%</b>	<b>0,44%</b>	<b>0,76%</b>	<b>3,83%</b>
Corporate	0,28%	0,79%	0,32%	0,44%	0,76%	2,59%
Finance	-	0,47%	0,77%	-	-	1,24%
<b>O/N &amp; repo</b>	<b>19,74%</b>	-	-	-	-	<b>19,74%</b>

## MONÉTAIRE STANDARD ■

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	23/12/2015
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Monétaire standard
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) FR0013067790 (D) FR0013134723
Code Bloomberg	BFAUI2C FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	15000 Part(s) / 1 millièrème part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	1,00%
Frais Fonctionnement Gestion Direct	0,30% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	30,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,06% (prélevés) - 31/03/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	1 jour à 1 mois
Historique de l'indice de référence	01/04/2021: 100.00% €STR CAPITALISE (OIS) 02/01/2012: EONIA CAPITALISE 14/04/2008: 100.00% EONIA CAPITALISE (J) (BASE 360) (BFT)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours connu
Date de valeur rachat	J
Date de valeur souscription	J
Particularité	Non

**Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.**

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions de FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

## Lexique ESG

### Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

### Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

## ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G <sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille <sup>2</sup>

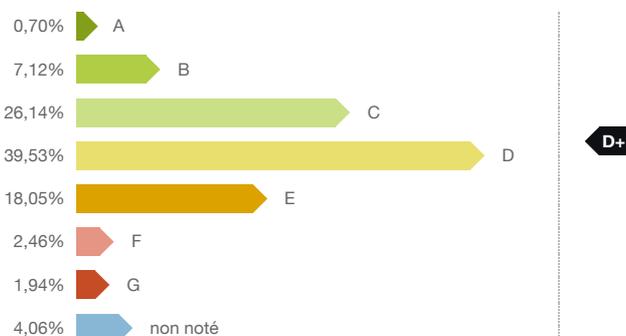
## Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

### Du portefeuille<sup>2</sup>



### De l'univers de référence<sup>3</sup>



## Evaluation par critère ESG

Environnement	C+
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C+

## Benchmark ESG : ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

## Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup>

Nombre d'émetteurs	147
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	98,92%

## Label ISR



<sup>1</sup> En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

MONÉTAIRE STANDARD ■

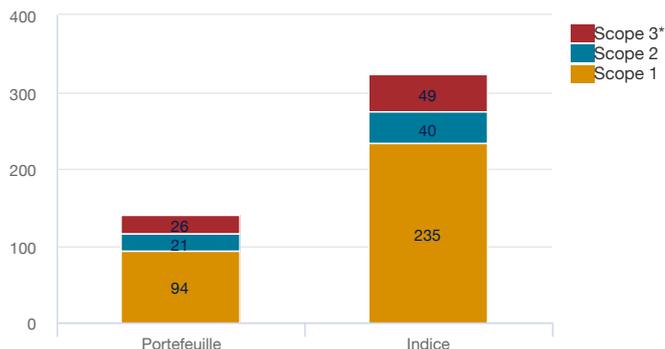
**Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance**

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères\*.

**Environnement<sup>1</sup>**

**Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires**

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 141 / 323

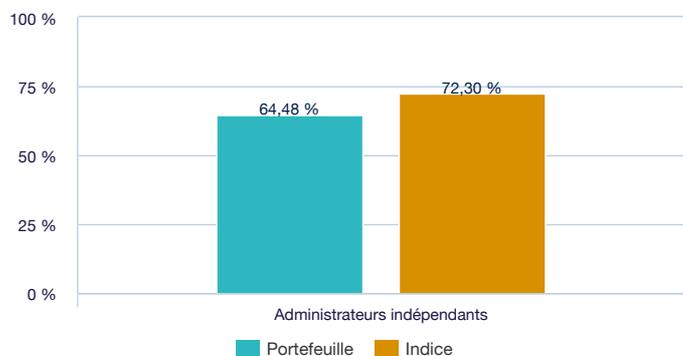


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).  
\* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,18% 94,57%

**Gouvernance<sup>4</sup>**

**Indépendance du Conseil d'Administration**

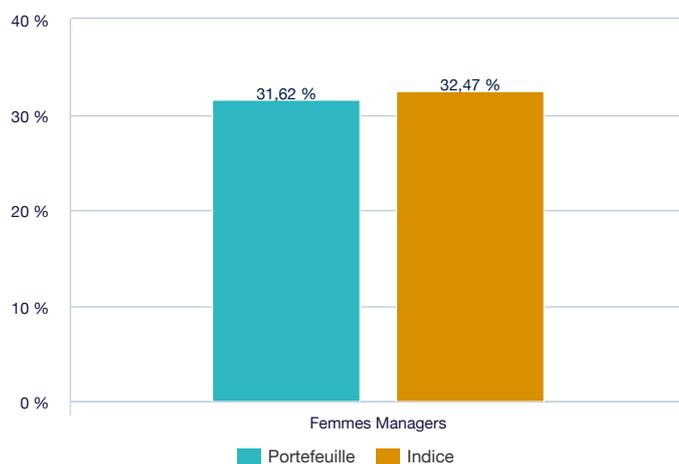


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration.  
Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 79,10% 89,05%

**Social<sup>2</sup>**

**Mixité des Managers**

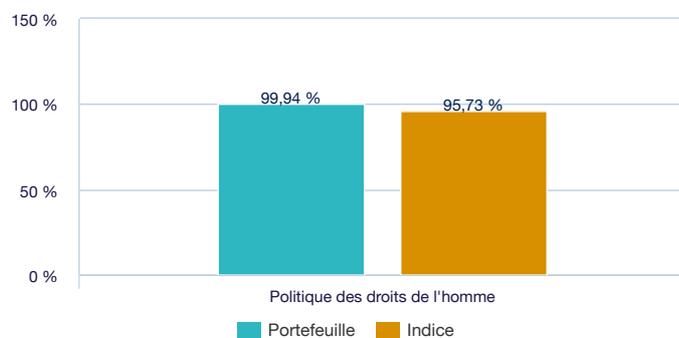


Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 75,42% 77,13%

**Respect des droits Humains**

**Travail décent et liberté d'association**



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 79,10% 89,05%

## Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

**2. Mixité des managers.** Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

\*Conformément aux règles du Label ISR, il est toutefois possible que de manière ponctuelle cet objectif ne soit pas atteint.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.